

Planification
Année 1
Année 2
Année 3



PROJET DE L'ECOLE

Nom :Ecole Pierre Devigne

Commune : VIEUX-MESNIL

2014/2017

- maternelle
- élémentaire
- primaire
- RRS

Répertoire national des établissements
059 2456z
Circonscription :
Avesnes-Aulnoye

Projet adopté par le conseil d'école le

Le directeur/la directrice

L'inspecteur de l'Education nationale

DIAGNOSTIC

Points forts :

- Un cadre (gabarit de l'école, conditions matérielles, implication de la municipalité...) favorable à la réussite de l'école.
- Des séances d'expression orale et corporelle qui semblent avoir apporté de la confiance à certains élèves.
- Des rencontres régulières avec les parents d'élèves qui ont apaisé les relations et amélioré le vivre-ensemble

Points faibles :

- Des écarts de niveaux trop importants entre élèves d'un même groupe d'âge
- Le redoublement a été longtemps la solution privilégiée pour régler ces différences. Les résultats obtenus ne sont pas en mesure de les justifier.
- La motivation au travail de certains élèves. Ne pas mettre de sens aux activités scolaires.

OBJECTIFS RETENUS

Agir sur les pratiques pédagogiques pour renforcer l'équité scolaire

- Motiver les élèves dans des séances pédagogiques où ils seront davantage acteurs et auteurs du travail.
- Faire du lien entre leurs productions et les programmes scolaires

Agir sur la continuité du parcours de l'élève pour renforcer l'équité scolaire

- Faire baisser le taux de redoublement de l'école.
- Proposer d'autres alternatives face à la difficulté scolaire, plus réactives et moins culpabilisantes pour les élèves concernés.
- Concevoir un outil simple et clair pour le suivi des élèves tout au long de leur scolarité.

Agir sur les pratiques pédagogiques pour renforcer l'équité scolaire

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus
<p>①</p> <p>Elaborer une démarche d'apprentissage dans laquelle l'enfant se sentira l'initiateur de son travail fait en classe.</p> <p>②</p> <p>Améliorer les résultats des élèves en productions d'écrits et en numération</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ménager des temps de « production libre » dans la classe • Valoriser les productions des élèves • Faire du lien avec d'autres productions (d'élèves ou de la culture commune) • Définir un parcours d'acquisition des compétences dans lequel s'intégreront les productions des élèves. 	<p>Production de textes hebdomadaires de la maternelle au CM2</p> <p>Mise en place d'un plan de travail de la maternelle au CM2 qui permette de contractualiser le travail entre l'élève et l'enseignant</p> <p>-> présentation à la classe : lecture de texte</p> <p>-> édition d'un recueil</p> <p>-> présentation aux familles lors de deux événements festifs annuels</p> <p>Archivage des œuvres rencontrées et produites durant l'année pour pouvoir s'y référer (mise en réseau)</p> <p>Conception d'une grille d'évaluation de la maternelle au CM2 en production de texte et en numération</p>	<p>Élèves en situation de travail sans que l'injonction du maître soit nécessaire (climat de classe)</p> <p>Sollicitations des élèves pour améliorer leurs productions.</p> <p>Amélioration des résultats lors des évaluations d'école et de circonscription</p>

Agir sur la continuité du parcours de l'élève pour renforcer l'équité scolaire

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus
<p>①</p> <p>Utiliser un outil d'école de suivi d'acquisition des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none">• Durant toute la scolarité, on présente les progrès de l'enfant dans un outil commun (livret scolaire)• Durant toute la scolarité, l'équipe enseignante, dès les premiers signes de difficultés, propose à l'enfant et sa famille un dispositif de remédiation réactif.	<p>Mise au clair d'un livret scolaire d'école (essai du livret One-Click)</p> <p>Mise en place d'un référentiel en productions d'écrits et en numération de la TPS au CM2 (suivi individualisé de chaque enfant)</p> <p>Utilisation du plan de travail qui permet d'individualiser les remédiations.</p> <p>APC</p>	<p>L'élève, petit à petit, devient « responsable » de ses progrès : il a conscience du chemin accompli et de ce qu'il lui reste à faire.</p> <p>Les familles également doivent prendre part au dispositif. Elles devront percevoir le parcours proposé et situer leur enfant sur ce parcours.</p> <p>Amélioration des résultats lors des évaluations d'école et de circonscription</p>